

CONCILIATION TRAVAIL - FAMILLE

Nom de l'entreprise : MEDIATION

Secteur d'activité : Information et communication

Catégorie de l'entreprise : PME

Description de l'action

Mediation SA a mis en place des possibilités de télétravail. Chaque collaborateur peut travailler de chez soi. En parallèle, il existe une certaine flexibilité et liberté au niveau des horaires.

Approche

Mise en place d'un logiciel de gestion de projet « en cloud ».

Fourniture du matériel adéquat suite à l'accord donné par la Direction.

Impact

Une satisfaction des salariés accrue et un plus grand engagement.

« A faire »

S'assurer de la faisabilité du projet en termes techniques.

« Ne pas faire »

Ne pas mettre en place un cadre trop rigide concernant les horaires qui doivent pouvoir être adaptés en fonction des besoins de l'entreprise.